

A M E R I Q U E   L A T I N E   E T   C A R A I B E S

---

Programme de régionalisation pour le développement des archives du  
cinéma et de l'audio-visuel

Rapport établi à l'intention de  
l'Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et  
la culture (UNESCO)

par Christian Dimitriu

## Table des matières

Abréviations

Préface

I. Introduction

II. Pour une sauvegarde et mise en valeur concertée du patrimoine cinématographique de l'Amérique Latine et des Caraïbes

A. Historique de la question

- a) Antécédents
- b) Développements récents

B. Situation actuelle des archives de l'Amérique Latine et des Caraïbes

- a) Mexique et Amérique Centrale
- b) Caraïbes
- c) Les pays des Andes
- d) Les pays sud-américains du versant Atlantique

C. Mise en place d'une collaboration régionale

- a) Programme de régionalisation. Un modèle multipolaire
- b) Le centre de Sao Paulo
- c) Coordination des projets
- d) Etapes de réalisation

III. Recommandations et conclusion

- A. Financement des projets
  - a) généralités
  - b) Sources de financement
  - c) Rôle des organismes internationaux
- B. Autres recommandations
- C. Conclusion

### Annexes :

1. Liste des personnalités rencontrées
2. Liste des archives
3. Bibliographie
4. Schéma pour la recherche de fonds
5. Fiche d'information sur les archives

## Abréviations

AL et C Amérique Latine et Caraïbes  
AV audiovisuel(le)  
CA Cinémateca Argentina  
CB Cinémateca Brasileira  
CLAIM Coordinadora Latinoamericana de Archivos de imagenes en movimiento  
CU Cinémateca Uruguaya  
FIAF Fédération internationale des Archives du film  
FIAT Fédération internationale des Archives de télévision  
FL Filmoteca de Lima  
FNCL Fundacion del nuevo cine Latino-americano, Cuba  
ICAIC Instituto cubano de arte e industria cinematografica  
MAM Museo do arte moderno, Rio de Janeiro  
OEA Organisation des Etats Américains  
PGI Programme général d'information  
PIDC Programme international pour le développement de la communication  
ULA Universidad de Los Andes, Mérida  
UNAM Universidad Nacional Autonoma de Mexico  
FPFC Fundacion del patrimonio filmico colombiano  
CDB Cinemateca distrital de Bogota

## PREFACE

La présente étude est le résultat de la mission qui s'est déroulée du 11 au 22 décembre 1989, au Brésil (Sao Paulo), et du 23 au 30 décembre en Argentine (Buenos Aires). Le consultant bénéficie en outre d'une connaissance approfondie de l'Amérique Latine, acquise lors de nombreux séjours dans une dizaine de pays latino-américains.

Les responsables des archives visitées ont fourni au consultant le matériel nécessaire à l'élaboration de ce travail (voir sous Bibliographie).

Le principal objectif du présent document est de fournir aux archives concernées un document de base pour l'élaboration d'un programme de travail et pour l'établissement d'un plan de recherche de sources de financement. Il devrait être complété lors d'une séance de travail qui devrait réunir toutes les parties intéressées à l'occasion du prochain Congrès de la FIAF à la Havanne.

## I. Introduction

L'histoire du cinéma des Amériques est étroitement liée à l'histoire du continent au XXème siècle.

Le courant migratoire et colonisateur européen de l'époque moderne ayant été celui qui a, de mémoire, le plus profondément marqué les réalités économiques, politiques et culturelles issues de la "rencontre des civilisations" il était naturel que des inventeurs et des inventions nés sur le vieux continent traversent aussitôt l'Atlantique. Parmi ceux-ci il y avait d'abord le cinéma, ensuite la télévision.

L'image animée, muette ou sonore, devient, à peine inventée, partie intégrante de l'expression culturelle de tout le continent de l'Alaska à la Terre de Feu, ainsi que l'un des moyens privilégiés de communication sociale et d'échange culturel - même inégal - entre pays et entre régions ayant une histoire commune.

Les relations entre les Etats-Unis et le reste de l'Amérique englobent aussi celles existant entre leurs productions cinématographique et entre leurs réseaux d'information et de communication. Tantôt dans le sillon des Etats-Unis, tantôt puisant dans l'héritage Européen, souvent comme affirmation de leur spécificité culturelle, les pays latino-américains ont acquis, en commençant par l'Argentine, le Brésil et le Mexique, un savoir faire et une tradition cinématographique et télévisuelle des plus riches et des plus anciennes. C'est en premier lieu de la sauvegarde de ce patrimoine, de sa mise en valeur ensuite, qu'il s'agit.

Sauver la mémoire veut dire - concrètement - récupérer, identifier, restaurer, transférer sur des nouveaux supports, conserver et cataloguer les documents qui subsistent. Sur ce plan, une volonté de coopération internationale se manifeste à travers, en particulier, de la FIAF et des programmes de l'UNESCO, de la part de tous les pays concernés.

La mise en valeur pose d'autres problèmes suivant qu'il s'agisse d'une mise en valeur par la diffusion commerciale ou d'une recherche de présence culturelle, les deux formes de l'offre de produits culturels entretenant des rapports parfois antagonistes et souvent difficiles à cerner.

La diffusion commerciale est fondée sur le principe de la rareté d'un document (exclusivité) dont dispose un groupe de distribution ou de diffusion par T.V. jusqu'au moment où le document est distribué ou diffusé. La présence culturelle est, au contraire, déterminée par une large disponibilité d'oeuvres dans leur lieu d'origine et ailleurs. C'est là que les cinémathèques et les archives AV ont un rôle à jouer.

Les cinématographies latino-américaines sont contraintes à se battre pour la sauvegarde et la mise en valeur de leur patrimoine sur plusieurs plans :

- sur le plan de la préservation elles disposent de moyens très modestes comparés à ceux des pays industrialisés (même si ces derniers connaissent aussi des difficultés dans ce domaine)
- sur le plan de la mise en valeur elles doivent jouer sur l'équilibre entre la volonté d'être présentes culturellement et la nécessité de traiter dans des conditions acceptables avec des groupes qui drainent inlassablement le matériel dont ils ont besoin pour leurs productions.

La présence culturelle est aussi rendue difficile quand elle entre en concurrence avec les cinématographies puissantes qui par leurs moyens de distribution, de promotion et parfois de propagande, accaparent les circuits de distribution cinéma et vidéo, les vidéothèques des télévisions ainsi que les locaux d'archivage des cinémathèques.

Les cinémathèques d'Amérique latine et des Caraïbes, conscientes de la difficulté de la tâche, ont situé le problème sur le plan de la nécessité culturelle de la sauvegarde de la mémoire du XXème siècle. Celle-ci comprend aussi les cinématographies des minorités latinos des Etats-Unis et du Canada qui éprouvent les mêmes difficultés à survivre en marge des grandes affaires du cinéma.

Le programme de régionalisation pour le développement des archives audiovisuelles et la formation du personnel proposé par les cinémathèques d'Amérique Latine et des Caraïbes est basé sur un modèle ouvert faisant appel tant aux ressources humaines et économiques disponibles dans la région qu'à la coopération de la communauté culturelle et cinématographique internationale.

## II. Pour une sauvegarde et mise en valeur concertée du patrimoine cinématographique de l'Amérique Latine et des Caraïbes

### A. Historique de la question

#### a) Antécédents

Les bases d'une concertation systématique et scientifique dépassant le stade des échanges empiriques bilatéraux ont été élaborés principalement dans le cadre de la FIAF. Les cinémathèques de LA et des C ont très vite contribué et tiré profit de l'esprit qui animait ses fondateurs en essayant de coordonner leurs efforts au niveau sub-continental.

La Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à la XX session, à Belgrade en 1980 et le Rapport final... ont également contribué d'une manière décisive à aborder la question globalement.

C'est lors du Congrès de la FIAF de Mexico, en 1982 et lors de réunions ultérieures, notamment lors de la III rencontre des archives latinoaméricaines tenue à Sao Paulo en 1984, et celle tenue au Festival de la Havanne en 1986, qu'une coordination systématique entre les cinémathèques d'AL et des C se précise.

#### b) Développements récents

En décembre 1987 Gabriel Garcia Marquez, président de la Fondation du Nouveau Cinéma latino-américain (FNCL), sollicite, sur recommandation de Hector Garcia Mesa et de Cosme Alves Netto, la réalisation d'une recherche sur la situation des cinémathèques latino-américaines et des Caraïbes. Les travaux de recherche seront confiés à la Cinémateca Brasileira et coordonnées par Maria Rita Galvao. Les résultats de la recherche et les "recommandations" qui en découlent font l'objet d'un rapport circonstancié qui fût remis à la FNCL, avec copie à la FIAF et à l'UNESCO, après son élaboration, décembre 1988. Les premiers résultats de l'enquête et les recommandations avaient fait l'objet d'un exposé lors d'une Table ronde convoquée par l'UNESCO à Paris en avril 1988. A partir de là, la vocation de la Cinémateca Brasileira comme centre de recherche et de formation se précise et gagne le consensus de toutes les cinémathèques de AL et des C. Les bases juridiques de l'action de la CB sont garanties par l'article 4 de la Constitution fédérale de 1988 qui encourage "l'intégration économique, politique, sociale et culturelle des peuples d'Amérique Latine, visant la formation d'une communauté latino-américaine de nations".

En août 1989, lors de la Réunion des Ministres de la culture et des responsables pour les politiques culturelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes tenue à Barsilia, fut adoptée une motion de soutien au projet d'un Centre régional de préservation. La déclaration exprime notamment la satisfaction au sujet de la création à Sao Paulo, dans le cadre de la Cinémateca

Brasileira, et avec le soutien de la Fondation du Nouveau Cinéma latino-américain, du Centre Latino-américain et des Caraïbes de Préservation de l'Image en Mouvement. Cet organisme qui abritera la CB sera conçu principalement comme le lieu par excellence de formation de techniciens et de développement de la recherche des procédés de restauration.

Deux réunions ont lieu en octobre et en novembre 1989 : La 1ère Réunion de techniciens d'archives d'Amérique Latine, Cinémateca-Brasileira, Sao Paulo, 9-20 octobre 1989, et l'Atelier régional sur le développement des Archives des Images en mouvement en Amérique Latine Cinémateca Argentina, Buenos Aires 20-25 novembre 1989. Les deux événements s'inscrivent dans le programme de régionalisation.

La Réunion de techniciens..., coordonnée par Joao Socrates de Oliveira, a été un succès tant au point de vue scientifique (échange et transfert des connaissances) qu'au point de vue de l'organisation.

La Réunion... fût financée par les organisateurs (Fundacao Nacional pro Memoria, cinémateca Brasileira) les pouvoirs publics locaux (secrétaire municipal et do Estado da Cultura) la Fundacion del Nuevo Cine Latinoamericano et l'UNESCO (PIDC) (Voir Bibl. doc. 1 et 2)

Parallèlement à la Réunion de techniciens eut lieu une réunion de dirigeants des Cinémathèques (voir Bibl doc 2, p. 10) lors de laquelle furent traités les principaux thèmes de collaboration en relation avec le nouveau Centre régional, à savoir :

1. Etat d'avancement du programme  
(Projet du Centre à Sao Paulo, projets des autres pays)
2. Forme juridique du Centre de Sao Paulo et relations avec d'autres Institutions nationales, étrangères, internationales
3. Possibilités de définition d'autres centres en Amérique Latine
4. Définition d'autres projets et des priorités
5. Recherche systématique de sources de financement
6. Propositions pour l'ordre du jour de la réunion de Buenos Aires
7. Calendrier de travail pour 1990
8. Divers

L'Atelier régional... fut organisé à Buenos Aires par la Cinémateca Argentina (voir Bibl. docs 3 et 4) et coordonné par Mme Paulina Fernandez Jurado dans le but de faire profiter les autres cinémathèques latino-américaines de l'expérience acquise en matière de documentation, catalogage et application du système informatique Micro ISIS I et II fourni par l'UNESCO. Les exposés et présentations de MM. Patricio Castro (Argentine), Mauro Bellelli (Argentine) et Roberto Souto Pereira (Brésil) furent hautement appréciés par les membres d'autres archives

latinoaméricaines désireux d'appliquer le système Micro ISIS. En effet la Cinemateca Argentina possède d'importantes archives et depuis 1987 se trouve en plein développement de l'application en faveur du catalogue de ses films.

A l'occasion de la tenue de l' Atelier régional furent développées les questions abordées lors de la lère Réunion des techniciens... et signées les déclarations communes permettant de faire avancer la concertation des efforts des cinémathèques de LA et des C. (C. Bibliogr. doc. 3. Annexes 5, 8 et 9).

D'une manière générale, la préservation du patrimoine et la collaboration entre archives se heurtent aux difficultés suivantes :

- soutien financier insuffisant, tantôt de la part des pouvoirs publics, tantôt de la part du secteur privé,
- manque de locaux et d'équipements adéquats,
- formation insuffisante du personnel (technique, documentation, informatique),
- difficulté du transfert des connaissances et de la technologie,
- difficulté d'approvisionnement de la pellicule due à son prix très élevé (politique des prix des fabricants, droits de douane)
- difficulté et coûts des transferts (distances, conditions de transports, barrières douanières)

En revanche, les archives peuvent compter sur un certain nombre d'avantages d'ordre général, à savoir :

- une culture cinématographique très vaste et une grande sensibilité aux problèmes de conservation,
- l'expérience presque centenaire de certains centres industriels (sud du Brésil, Argentine)
- une capacité scientifique développée sous l'égide des plus prestigieuses et séculaires universités ibéro-américaines,
- l'expérience plus récente de centres de conservation modernes (Cuba, Uruguay)
- une grande capacité de technique artisanale, développée faute de moyens plus sophistiqués.

#### B) Situation actuelle des archives d'AL et C.

Quelque soit le degré de développement de leurs archives AV, un point commun caractérise tous les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes : la prise de conscience accrue de l'importance de la préservation de leur patrimoine commun qui va de paire avec le besoin culturel de sa mise en valeur.

Issu soit d'une ancienne tradition cinématographique, soit de la volonté exprimée plus récemment de conserver la mémoire du XXème siècle, les "gardiens" de celle-ci semblent résolus à consentir en effort important au développement des cinémathèques existantes ou à la création de nouveaux centres de l'audiovisuel.



a) Mexique et Amérique CentraleMexique  
-----

Une longue tradition de production cinématographique, l'existence de plusieurs Institutions très actives dans la préservation, la recherche et la publication d'oeuvres consacrées au cinéma font de Mexico un centre important dans la région.

La Cineteca Nacional de Mexico dépendant du Ministère de l'Intérieur se récupère lentement du dramatique incendie survenu en 1982 et semble s'orienter principalement vers la mise en valeur de la culture cinématographique (4 salles de 570 sièges) et la reconstitution des collections (notamment par voie du dépôt légal). Elle dispose d'une importante infra-structure située au sud de la ville de Mexico.

La Filmoteca de la UNAM bénéficie d'une expérience de 30 ans dans tous les domaines du cinéma : production, programmation, distribution, conservation, restauration, documentation, recherche et publication.

A l'action de ces deux institutions, qui est complémentaire et qui se déroule dans un esprit de collaboration, s'ajoute celle d'organismes situés dans d'autres villes. (Monterrey, etc)

Amérique Centrale  
-----

Le seul pays de la région possédant une cinémathèque qui depuis plusieurs années fait appel à la coopération internationale est le Nicaragua. La Cinemateca de Nicaragua dépendant de l'Instituto Nicaraguense de Cine, possède une collection d'environ 2000 bobines (de la période de Somoza et de la période du gouvernement Sandiniste). Elle cherche à élargir ses collections et à développer la programmation à des fins didactiques et éducatives.

Au Guatemala, la Cinemateca universitaria "Enrique Torres" de l'Université de San Carlos de Guatemala est dépositaire d'une collection d'actualités, des années 40-50, importante au point de vue historique (il semble cependant manquer des documents de la période Arbenz). Cette cinémathèque, à vocation originellement pédagogique, a sollicité la collaboration des cinémathèques membres de la FIAF. Un projet de sauvetage est en cours de réalisation (accord avec la Filmoteca de la UNAM à travers le programme du Centre LA et des C. coordonné par la Cinemateca Brasileira). (cf. biblio. point 8)

Au Costa-Rica est signalée la fermeture de la cinémathèque du Centro Costarricense de producción cinematográfica (CCPC). Restent ainsi interrompus les efforts de conservation entrepris précédemment par ce dernier.

Au Panama subsiste une cinémathèque dépendant du Grupo experiemental de cine universitario (GECU).

Le groupe de coordination latino-américain d'archives d'images en mouvement (CLAIM) ne dispose pas d'informations concernant la situation du patrimoine au Salvador et au Honduras.

b) Caraïbes

La Cinemateca de Cuba, qui à l'occasion de son 30ème anniversaire organise le 46ème Congrès de la FIAF cette année à la Havanne, offre dans la région le double intérêt exclusif d'une longue tradition cinématographique et d'une volonté affirmée par ses autorités (le Ministère de la culture et l'ICAIC) de préserver le patrimoine cinématographique cubain et latino-américain. Toutes les disciplines d'une archive moderne ont été développées à la Havane sous l'impulsion du directeur de la Cinemateca de Cuba, M. Hector García Mesa.

A présent, des besoins ont été exprimés au niveau du perfectionnement de l'infrastructure (centre d'archivage abrité dans les studios Cubanacan, installation d'équipements de restauration et de duplication de films) dans le but de répondre à une demande accrue au niveau national et à celui de la région.

Sous la présidence de Manuel Garcia Marquez, la Fundacion de nuevo cine latinoamericano (FNCL), situé à la Havane, joue un rôle important dans la promotion du programme de régionalisation de sauvegarde du patrimoine de AL et des C.

En Jamaïque, la Bibliothèque nationale conserve du matériel en 16 mm n/b produit par des organisations gouvernementales de radio-diffusion. Parallèlement, l'African Caribbean Institute of Jamaica semble être le dépositaire de matériel AV d'intérêt historique et culturel.

Des archives sont en voie d'être créées en Martinique (Mme Suzy Landau) et à Porto-Rico.

Le CLAIM ne dispose pas d'information concernant la situation dans d'autres Etats de la région.

### c. Les pays des Andes

En Colombie, après trois années d'existence, la Fundacion Patrimonio filmico colombiano (FPFC) de Bogota semble consolider les bases pour développement d'une cinémathèque dynamique, susceptible d'offrir sa collaboration aux archives de la région.

Un accord avec la Cinemateca distrital de Bogota prévoit le dépôt des collections de celle-ci au FPFC.

Le FPFC multiplie les efforts de formation de son personnel technique (stage à Bois d'Arcy) et se trouve à la recherche de soutien financier pour l'amélioration de ses installations de conservation.

Au Pérou, la Filmoteca de Lima (FL), fondée il y a cinq ans par le Musée des beaux-arts et la Fondation Edubanco, poursuit ses efforts en vue de devenir une archive à vocation nationale.

Avec le soutien de l'Association KIPU (Centre péruvien du nouveau cinéma et de la vidéo) la Filmoteca de Lima a pour tâche prioritaire l'identification et le sauvetage de quelques centaines de bobines en nitrate conservées jusqu'à présent à la Bibliothèque Nationale. Pour la réalisation de ces travaux, la FL a sollicité un effort de collaboration internationale.

En Equateur, la Cinemateca nacional de Ecuador, poursuit ses activités avec le soutien de l'UNESCO. Dans le cadre d'un accord gouvernemental avec le Brésil, 200 bobines 9,5 des années 20 et 30 ont été copiées sur un nouveau support à Sao Paulo. Une collaboration accrue avec les cinémathèques de la région pourrait être sollicitée suivant l'état d'avancement du programme de Centre régional.

En Bolivie, la Cinemateca boliviana bénéficie de 14 années d'expérience dans la conservation du patrimoine (sur environ 6000 documents conservés, 78 % concernent la Bolivie) Malgré sa situation géographique andine et la proximité du Chili et du Pérou, la collaboration internationale de la Bolivie s'est orientée vers une politique d'échanges avec l'Argentine et le Brésil.

Au Chili, la situation permet d'envisager la création d'une cinémathèque pouvant abriter plusieurs collections de valeur historique dont la conservation n'est pas assurée. La Cinemateca Brasileira et la Cinemateca Uruguaya ont pris des contacts dans ce sens.

d) Les pays sud-américains du versant atlantique

Le Brésil représente, de par l'histoire, et la diversité de ses expériences de production cinématographique (Il connut un premier "âge d'or" autour des années 1910 !) et de par son potentiel actuel, (les pouvoirs publics et les institutions privées lui assurent d'ores et déjà leur soutien), le meilleur candidat à abriter le premier Centre latino-américain et des Caraïbes de préservation des images en mouvement.

Le projet, coordonné par la Cinemateca Brasileira et sa présidente Mme Maria Rita Galvao, compte avec le soutien des archives d'Amérique Latine et des Caraïbes et avec celui des autres institutions brésiliennes, en particulier la Cinemateca do Museu de arte moderno do Rio de Janeiro, le Centro de memoria UNICAMP de l'Université de Campinas et la Cinemateca do Museu Guido Viaro de Curitiba.

L'Argentine bénéficie d'une tradition de production cinématographique des plus importantes en Amérique Latine. En 1942, année de l'apogée où elle produisit 56 longs métrages, elle était à la pointe de la production de langue espagnole devant l'Espagne (52 productions) et le Mexique (47 productions). Aujourd'hui, l'Argentine offre des possibilités dans le domaine des laboratoires (Alex et Cinecolor).

Après un réveil sporadique dans chacune des décennies qui suivirent la cinématographie argentine entame les années 90 dans l'apathie engendrée par une situation économique qui laisse peu de marge à d'autres préoccupations.

La Cinemateca Argentina (fondée en 1949) et le Museo Municipal del Cine Argentino (fondé en 1971) s'efforcent de tirer le meilleur parti des atouts qu'ils possèdent : une collection de films constitué pendant 40 années d'existence de la cinémathèque, un centre de documentation du cinéma argentin, latino-américain et mondial, et l'expérience acquise dans le traitement et la mise en valeur de la documentation. (Micro-fiches, applications informatiques).

Fondation privée, la Cinemateca argentina ressent cruellement manque de soutien des pouvoirs publics.

L'Uruguay compte sur l'action coordonnée de deux institutions : l'Archivo nacional de la imagen (SODRE) fondée en 1942 et la Cinemateca uruguaya plus récente. La première, après avoir perdu ses collections en 1974, reprend de l'importance grâce à ses travaux de sauvetage de collections déposées récemment. La Cinemateca uruguaya, qui ne compte pas sur le soutien financier de l'Etat, assure ses activités de conservation avec des fonds privés et avec la cotisation de ses membres.

Le Vénézuela de par sa situation géographique, représente un cas particulier en ce qui concerne ses possibilités de collaboration avec les autres archives de AL et des C. En effet, la proximité de l'Amérique Centrale et des Caraïbes ainsi que son voisinage avec la Colombie placent ce pays à la croisée des chemins de toutes les Amériques latines.

La volonté de préservation du patrimoine manifestée officiellement par la nomination récente à Caracas d'un nouveau directeur de la Cinemateca Nacional ainsi que l'existence de laboratoires à Mérida, liée aux activités de la Cinemateca de l'Université de Los Andes à Merida, font du Vénézuela un candidat potentiel pour l'installation d'un pôle de développement sub-régional.

### C. Mise en place d'une collaboration régionale

#### a) Programme de régionalisation. Un modèle multipolaire

Le modèle adopté par les dirigeants des archives latino-américaines est le résultat d'un long processus tel que nous l'avons décrit de manière succincte sous A.

Le principe de fonctionnement du modèle a été arrêté à l'occasion de l'Atelier... organisé à Buenos Aires du 20 au 26 novembre 1989.

Trois déclarations, singées par les responsables de 14 institutions représentant les archives de 11 pays, prévoient :

- 1) Le soutien unanime à l'installation à Sao Paulo du premier Centre latino-américain et des Caraïbes de préservation de l'image en mouvement dans les nouveaux locaux de la Cinemateca Brasileira dont l'aménagement est en cours dans les anciens abattoirs de Sao Paulo. La CB est chargée d'adopter la forme juridique qui convienne à la vocation internationale du Centre et aux rapports que les deux organismes entretiennent entre eux.

Les réunions de directeurs des Cinémathèques latino-américaines ou de leurs représentants auront le caractère d'Assemblée permanente. Celle-ci évaluera l'activité du Centre, formulera des suggestions et prendra les résolutions concernant les projets déclarés prioritaires.

Les archives qui proposent une initiative d'intérêt régional coordonneront et réaliseront le projet. Les décisions sont prises par le Groupe de Coordination latino-américain des Images en Mouvement (CLAIM).

- 2) L'Assemblée permanente accorde son soutien au développement d'un laboratoire régional de restauration et de tirage de films à Mexico, dans les locaux de la Fílmoteca de la UNAM, pour répondre aux besoins d'Amérique Centrale et d'un laboratoire similaire à La Havane, dans les locaux de la Cinemateca de Cuba, pour répondre aux besoins exprimés dans les Caraïbes.
- 3) L'Assemblée permanente accorde son soutien au développement d'un laboratoire des mêmes caractéristiques à Bogota, comme suite aux travaux déjà commencés par la Fundacion Patrimonio filmico Colombiano

Globalement, le modèle prévoit : un Centre sophistiqué de recherche, de formation et de prestation de services à Sao Paulo où certains pays viendront travailler sur une partie de leurs collections, plusieurs centres avec des équipements de base, relativement économiques pour répondre aux besoins régionaux (Mexico, La Havane, Bogota) et des unités mobiles pour des cas spéciaux ou le transport n'est pas possible ou n'est pas souhaité.

b) Le Centre latino-américain et des Caraïbes de préservation des images en mouvement de Sao Paulo (Projet prioritaire)

Sous l'égide de la Fundacao Nacional pro Memoria, il a été décidé d'abriter le siège de la Cinemateca Brasileira et le Centre latino-américain et des Caraïbes dans le complexe restauré des anciens Abattoirs de Vila Clementino à Sao Paulo.

Le projet, déclaré prioritaire par les cinémathèques, a fait l'objet d'une étude approfondie réalisée par les dirigeants de la Cinemateca Brasileira et l'architecte Lucio Gomes Machado. (cf. Biblio no 6)

La restauration des anciens abattoirs, situés dans un quartier d'accès facile de Sao Paulo, sur un terrain de 12'000 m<sup>2</sup>, constitue en même temps une action de préservation du patrimoine archéologique de la ville. En effet, les bâtiments qui datent de 1887, figurent parmi les rares monuments architecturaux qui ont survécu au dynamisme qui caractérise la croissance de la métropole pauliste.

Délais d'exécution des travaux

Les nouveaux locaux de la CB et du Centre devraient être idéalement restaurés et construits dans un délai de 3 ans. Des travaux pourraient être exécutés séparément, selon les secteurs, dans les délais suivants :

- ≈ Restauration des anciens abattoirs. Première phase : façade externe. 6 mois.
- ≈ Restauration des anciens abattoirs. Deuxième phase : locaux intérieurs. 24 mois.
- ≈ Construction 1er module de dépôts climatisés de films et du laboratoire de restauration de films et de vidéo. 18 mois.

- ≈ Construction du 2e module de dépôts climatisés et de locaux de restauration de films et vidéos. 18 mois.
- ≈ Construction des salles, auditoriums, et autres installations. 12 mois.

#### Coût du projet

Le budget d'installation ascende à US\$ 10'130'000.-. Ce montant comprend les coûts de restauration/construction et ceux des installations techniques et le mobilier.

Il ne comprend pas la valeur du terrain ni celle des bâtiments existants. Ces valeurs constituent un apport direct de la Municipalité, sous forme de cession pendant 40 ans.

Le budget de fonctionnement ne fait pas l'objet de cette étude. Les dépenses de fonctionnement seront en principe couvertes par les recettes des salles, la facturation des services et les moyens financiers recherchés par la Sociedade Amigos da Cinemateca (SAC).

#### Financement

Le projet prévoit les sources de financement suivantes :

	<u>US\$ en 1000</u>
Gouvernement fédéral (1/3 du total)	3'330
Etat de Sao Paulo	500
Recherche de fonds par le SAC :	
- grande entreprises privées	2'000
- fondations publiques et/ou non privées	1'000
- Entreprises souhaitant bénéficier de la loi Sarney (déduction impôts)	500
Recherche de fonds internationale avec le soutien de Fondation du Nouveau Cinéma national mexicain	2'300
Divers	500
<b>TOTAL</b>	<b>10'130</b> =====

Le projet prévoit des ressources supplémentaires pour faire face aux dépassements éventuels, pour une valeur de \$ 2'000'000.

#### c) Coordination des projets

Le modèle adopté par les cinémathèques prévoit un développement multipolaire, avec un premier centre à Sao Paulo destiné à asseoir les bases scientifiques en matière de laboratoires et de formation ainsi que plusieurs centres régionaux pour répondre aux besoins de pays voisins.

Pour que ce modèle fonctionne il a été décidé en outre non seulement de laisser une large autonomie à chaque archive mais encore de stimuler et soutenir les initiatives nationales profitant des avantages comparatifs offerts par les pays.

Chaque institution a ainsi été appelée a identifier ses besoins et a proposer un ou plusieurs projets précis s'inscrivent dans le programme général. C'est de la coordination de ces projets dans l'espace et dans le temps que dépend la priorité qui leur est accordée

Une première liste de projets a été établie (cf. biblio. 8 et 9 ). De celle-ci se dégagent des groupes d'activités à développer à court, moyen et long termes.

La priorité a été accordée d'une manière générale au sauvetage des collections nitrate. Une enquête plus approfondie permettra de mieux définir les projets et les moyens nécessaires pour leur réalisation

#### d) Etapas de réalisation

##### 1) Activités à court-terme

Ont été déclarées urgentes les mesures de sauvetage en faveur de certaines collections de films en danger de disparition présentant le risque de conséquences irréparables d'ordre culturel et, en certains cas, le risque de pertes de vie en raison du caractère inflammable du matériel en question. Les cas identifiés jusqu'à présent sont les suivants :

- la collection de documentaires en nitrate déposée actuellement à la Bibliothèque Nationale du Pérou, à Lima, dont l'inventaire reste à être dressé. Le projet a été déclaré prioritaire en raison du risque de perte par incendie. Le projet présenté par l'association Kipu évalue le coût des travaux préparatoires à US\$ 18'600.-, dont us\$ 6'200.- auraient déjà été avancés.
- La collection d'actualités en nitrate (520 bobines) déposées à la Cinemateca Enrique Torres de l'Université de San Carlos de Guatemala Le sauvetage est prévu en collaboration avec la Filmoteca de la UNAM.
- D'autres collections importantes ont été localisées et semblent être en danger de disparition imminente :  
la collection d'Iquitos, au Pérou,  
la collection de Chile Film  
Une prérecherche devrait donner plus de précision sur la valeur documentaire de ces deux collections.
- Des collections plus modestes, mais importantes en ce qui concerne leur valeur historico-documentaire, mériteraient également une attention particulière. Il s'agit des documents localisés au Salvador, au Nicaragua, au Costa Rica et au Paraguay.
- Au Nicaragua ont été signalés, en outre, les cas de trois collections de vidéo en danger, lors d'une réunion tenue à la Fondation du Nouveau Cinéma latino-américain.



## 2) Activités à moyen et long termes

-----  
 Le groupe de coordination (CLAIM) a, en outre, formulé des recommandations concernant des mesures à moyenne échéance tendant à améliorer les conditions générales de préservation et de mise en valeur du patrimoine cinématographique et audiovisuel (cf. biblio. 4 et 5) Ces mesures sont :

- l'édition de manuels techniques de base, de listings d'équipement et de normes de préservation de films. Plusieurs sont en préparation, notamment un manuel par la CB. On souhaite aussi la traduction des manuels de la FIAF en espagnol et ou au portugais.
- Le soutien aux archives en voie de constitution (Martinique et Jamaïque) ou la recommandation de création d'archives aux pays où l'existence de collections les rend nécessaires. (Chile, Paraguay, El Salvador, Honduras)
- Le soutien aux archives qui s'efforcent d'améliorer l'infrastructure existante en vue de faire face à la croissance de leur collections. Il s'agit, en particulier :
  - 1) de compléter l'équipement des 3 locaux d'archivage de la Cinemateca Uruguaya,
  - 2) de l'équipement de deux nouveaux dépôts à la Cinemateca du MAM à Rio,
  - 3) de l'équipement des installations de la Cinemateca del Ecuador à Quito et,
  - 4) de la réalisation du projet de dépôts nitrate en adobe à la Filmoteca de la UNAM à Mexico.
- Le soutien aux archives en difficultés (Santo Domingo, Costa Rica, Guatemala, Porto-Rico).
- La restauration de collections isolées.
- L'équipement en appareils techniques de base de toutes les archives (M. Joao Socrates de Oliveira évalue un tel équipement à environ US\$ 10'000.-)
- Construction et finition des deux premiers centres régionaux. L'étude prévoit La Havane comme deuxième Centre, après Sao Paulo.

Création de laboratoires itinérants pour desservir les pays où, pour des raisons diverses, l'exposition du matériel à traiter n'est pas possible.

A long terme, l'étude de la CLAIM prévoit la construction d'autres centres régionaux et le soutien financier et technique pendant les deux premières années de fonctionnement.

### III. Recommandations et conclusion

#### A) Financement des projets

##### a) Généralités

-----  
 Tout projet naît d'abord de l'identification d'un besoin (de sauvetage d'un bien culturel, de sa conservation, de la formation scientifique et technique des personnes appelées à réaliser un projet ou à développer une activité, etc)

La définition d'un projet, la description des activités qui composent son déroulement constituent des éléments indispensables pour son exécution mais aussi pour la formulation d'une demande de financement

Une demande de financement doit forcément comporter une description du projet mais sa formulation répond à d'autres critères. Il s'agit d'abord de fournir l'information de base à un interlocuteur qui n'est pas nécessairement un spécialiste dans la discipline qui fait l'objet du projet.

Cette information de base doit être rédigée de manière succincte et précise et contenir des éléments susceptibles d'intéresser l'Institution sollicitée. L'argumentation ne sera pas la même suivant qu'il s'agisse d'une répartition publique, d'une fondation culturelle, d'un mécène, d'un "sponsor" ou d'une entreprise commerciale. Et même à l'intérieur de ces catégories il existe des nuances importantes. La description du projet doit en outre être accompagnée d'un budget dont il s'agit également de doser le degré des détails fournis, en fonction du destinataire de la demande pour lui faciliter l'analyse et prise de décision. Ce budget doit comprendre les dépenses prévues, classées par groupes, et une estimation des recettes destinées à couvrir ces dépenses. (cf annexe 4). La cohérence du budget est d'une grande importance pour la réussite de la démarche !

##### b) Sources de financement

-----  
 La source de financement première de chaque projet sera sauf de très rares exceptions, le pays où le projet se déroulera.

Il s'agit en premier lieu de déterminer et chiffrer la partie du budget que l'Institution à charge du projet va consacrer à celui-ci.

Ensuite, il s'agira d'identifier les répartitions publiques susceptibles de participer avec une subvention extraordinaire

Puis ou devra établir la liste d'institutions de droit

public ou privé éventuellement intéressées à participer au projet.

Finalement il s'agira de compléter les recettes sur le terrain le plus ardu, celui qui offre le plus de possibilités mais qui comporte aussi un certain nombre de risques : le privé !

Un budget doit être adressé, sur mesure, à toutes ces sources potentielles de financement.

A l'Etat actuel du programme, rares sont les projets qui ont fait l'objet d'une telle action de recherche de fonds. Il s'agit en premier lieu du

- 1) Projet du Centre latino-américain et des Caraïbes de préservation des images en mouvement de Sao Paulo.  
Le coût total du projet s'élève à US\$ 10'130'000.-. La Fondation du Nouveau Cinéma latino-américain a avancé des fonds pour la pré étude (55'000.- US\$). Le Ministère de la Culture et le Secrétariat de la culture de l'Etat de Sao Paulo ont déjà avancé l'équivalent de US\$ 500'000 pour l'initiation des travaux.

Le reste fait l'objet d'un plan de recherche de fonds très précis (cf. biblio no 6).

- 2) Projet de Banque de données du cinéma latino-américain et des Caraïbes  
Ce projet, dont la définition n'est pas encore achevée et dont le coût n'a pas encore été évalué dans son intégralité, semble compter sur une contribution de l'Organisation des Etats Américains (OEA) de US\$ 70'000.- qui seront versés en cours de réalisation. Le groupe CLAIM se trouve à la recherche de fonds nécessaires à la réunion de travail de la Commission d'informatique, composée de représentants de la CA, la CB, la F.P.F.C et la F de la UNAM.
- 3) Les projets restants devraient faire l'objet d'une demande répondant aux critères du point a) à fin de permettre une évaluation globale du programme.

c) Le rôle des Organismes internationaux

1) L'Unesco

Lors de l'Atelier de travail régional sur le développement des archives d'images en mouvement, organisées à Buenos Aires, une séance a été consacrées à la préparation de demandes de fonds de l'UNESCO, par

- le Programme régulier
- le Programme international de développement de la communication (PIDC)
- le Programme général d'information (P.G.I.)

Les rapport CA et de la CB donnent des détails sur les

modalités et les procédures à suivre (cf. biblio no 3 et 4)

- 2) La Fondation du Nouveau Cinéma latino-américain (FNCL)  
Par la voix de son président, M. Gabriel Garcia Marquez, la FNCL s'est engagée à soutenir de tout son poids le programme de régionalisation. Une stratégie précise pourra être définie une fois que la définition des projets sera plus avancée, idéalement lors du prochain Congrès de la FIAF, à la Havane (19-24 avril 1990)
- 3) Le fonds de développement de la FIAF  
Un comité a été constitué au sein de la FIAF, dans le but de définir des procédures de recherche de fonds et d'aider ses affiliés à financer un certain nombre d'activités. Une première recherche de fonds aura permis de financer la participation de quelques affiliés et invités au Congrès de la Havane. Les possibilités et les limites de ce Fonds seront soumis aux congressistes.
- 4) Le soutien des Organismes internationaux  
La complexité du mode de fonctionnement de l'octroi de provenance internationale et la faiblesse des moyens dont disposent en fait les Organismes internationaux rendent les possibilités de financement très limitées par rapport aux attentes.

Le soutien sera, par conséquent, accordé de la manière la plus efficace possible soit sous forme de financement d'activités très ponctuelles, soit sous forme de parrainage et de recommandations là où ils sont utiles.

#### B) Autres recommandations

Il s'agit, dans l'état d'avancement actuel du Programme, de recommander les mesures tendant à faire progresser les projets ayant à un caractère prioritaire, les activités urgentes et les actions susceptibles de contribuer à la formation des cadres et personnel technique des archives, par ordre d'urgence.

- 1) Le Centre régional de Sao Paulo considéré comme un projet prioritaire en raison de son rôle moteur du programme, il s'agit de susciter les décisions concernant son financement. Un descriptif succinct, approuvé par le groupe CLAIM, devrait permettre aux organismes brésiliens et internationaux de se concerter pour obtenir le financement nécessaire à son installation.

2) Programme de la commission d'informatique

Une réunion des quatre pays intéressés (RA, BR, COL, MEX.) à Sao Paulo devrait permettre de faire avancer le projet d'une banque de données, avant la prochaine réunion de la Havane. (Coût estimé US\$ 4000.-)

3) IIème Réunion de techniciens des archives

Une deuxième réunion des techniciens cette fois-ci à Mexico permettrait d'approfondir les sujets traités à Sao Paulo en octobre (coût estimé : US\$ 40'000.-)

4) Publications

Il serait souhaitable qu'après avoir dressé une liste précise de publications susceptibles d'intéresser les archives, le CLAIM sollicite leur édition et/ou la traduction à l'espagnol et/ou au portugais. Deux documents existants sembleraient correspondre aux besoins des archives. Il s'agit de

- Legal problem relating to audio-visual archives  
par Birgit Kofler, rapport de l'UNESCO. Paris 1989.  
(cf biblio. no 11)

et de

- Curriculum development for the training of personnel in Moving image and recorded sound archives, rapport de l'UNESCO Paris - Berlin 1989 (cf. biblio no 7)

D'autre part il serait utile de procéder à une recopilation et diffusion des rapports de la Cinemateca Brasileira concernant le programme de régionalisation des archives, de la compléter avec la nouvelle description de l'ensemble des projets auprès de toutes les archives concernées.

5) Autres mesures

Des entretiens avec les personnalités rencontrées il se dégagent des priorités concernant des aspects d'ordre juridique, économique et technique.

- L'approvisionnement de pellicule à un prix raisonnable étant l'une des concitions à l'action des Cinémathèques il s'agit de soutenir les négociations du groupe CLAIM avec les fournisseurs (principalement la maison Kodak).
- L'une des composantes du prix de la pellicule étant les impôts directs perçus au mètre, il s'agit de soutenir les négociations des cinémathèques avec leurs gouvernements pour faire diminuer les taxes.
- Les transports de films en vue de leur restauration étant excessivement chers. Il s'impose, dès lors, de soutenir les cinémathèques dans la négociation des franchises et dans les démarches en vue d'obtention de tarifs de transports

préférentiels.

#### 6) Séminaires, symposia et cours

La formation est le moyen d'action par excellence d'une action à moyen et long termes. Le groupe CLAIM étudie les différentes possibilités qui entrent en ligne de compte pour les archives de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

En dehors des projets de formation "sur mesure" envisagés par le groupe CLAIM, il s'avère indispensable que le plus grand nombre possible de collaborateurs des cinémathèques latino-américaines assiste au Symposium technique du 46ème congrès de la FIAF qui cette année à la Havane sera consacré au thème de l'Archivage de films dans les pays en voie de développement. Préservation, catalogage, documentation.

#### C) Conclusion

Le présent rapport a été établi avec de l'information remise et traitée en un délai très bref. Loin d'être exhaustif, il voudrait fournir les éléments de synthèse permettant de mieux identifier et articuler les composantes de ce vaste programme qu'est l'approche régionale du problème de la conservation. Ceci n'excuse nullement les erreurs et omissions qui, forcément, y apparaissent.

La seule manière de pallier à ces carences est la contribution que chacune des archives concernées pourrait y apporter

- en signalant les erreurs
- en complétant les informations

et, finalement, en présentant son propre projet dans le cadre d'un programme qu'en définitive est un modèle destiné à tirer le meilleur profit des ressources disponibles dans l'accomplissement solidaire d'un devoir historique.

Janvier 1990

ANNEXE 1

---

Personnalités rencontrées

Cinémateca brasileira, Sao Paulo

---

Mme Maria Rita Galvao  
M. Carlos Augusto Calil  
M. Ruda de Andrade  
M. Joao Socrates de Oliveira  
M. Lucio Gomes Machado, architecte  
Mme Sylvia Bahiense

Cinemateca argentina, Buenos Aires

---

Mme Paulina Fernandez Jurado

Museo municipal del cine argentino, Buenos Aires

---

M. Guillermo Fernandez Jurado

Cinematca de Cuba

---

M. Hector Garcia Mesa (à Helsinki)

## ANNEXE 2

## LISTE DES ARCHIVES

ARGENTINE

Fundacion Cinemateca Argentina (Membre FIAF)  
 Corrientes 2092, 2 P.  
 1045 Buenos Aires, Argentina  
 Télex : 24 569  
 Mme Paulina Fernandez Jurado

BOLIVIE

Cinemateca Boliviana, La Paz (Membre FIAF)  
 Pichincha esq. Indaburu, Casilla 9933  
 La Paz, Bolivia  
 Tél : 32 5346 Télex : 3288 CORMESABV  
 M. Pedro Susz

BRESIL

Cinemateca Brasileira (Membre FIAF)  
 Caixa Postal 12900  
 04092 Sao Paulo, Brésil  
 Mme Mario Rita Galvao

Cinemateca do  
 Museu de Arte Moderno do Rio de Janeiro (Membre FIAF)  
 Av. Beira Mar s/n  
 20020 Rio de Janeiro, Brasil  
 Caixa Postal 44  
 Tél 021 210.2188  
 Dir. : Joao Luiz Vieira

Centro de Memoria UNICAMP Campinas  
 Universidade de Campinas  
 Caixa postal 6023  
 CEP 13081 Campinas S.P. Brasil  
 Tél 0192 39 3441 - 39 1301, Ramal 3216  
 M. Ermelindo Taden Giglio

Cinemateca do Museu Guido Viaro, Curitiba  
 Rua Sao Francisco 319  
 80000 Curitiba, Parana, Brasil  
 Tél 041 223 2733  
 Mme Clara Satiko Kano



COLOMBIE

Fundacion Patrimonio Filmico Colombiano  
Carrera 13 no 13-24 Piso 9  
Bogota D.E. Colombia  
Tél 28 15 241 - 28 36 496

Cinemateca Distrital

Instituto Distrital de Cultura y Turismo  
Carrera 7a no 22-79  
Bogota D.E.  
Tel 28 37 798

COSTA RICA

Cinemateca de Costa-Rica  
Centro Costarricense de Produccion Cinematografica  
Mr. Saluz Ferreto, Apartado postal 5018, San José 1000  
Tél 22 93 29  
Documentaires en Nitrate

CUBA

Cinemateca de Cuba (Membre FIAF)  
Calle 23 no 1155, entre 10 y 12  
Vadado, Habama 4, Cuba  
Tél : 34 719 - 30 5041 télex : 511 419 ICAIC CV  
M. Hector Garcia Mesa

CHILI

Cinemateca de Chile (en formation)  
M. Daniel Sandoval  
Irrazabal 3490 40 P Dto 1  
Mumoa, Santiago, Chile

REPUBLICA DOMINICANA

Pas d'information sur collections à Santo Domingo

ECUADOR

Cinemateca Nacional de Ecuador (observateur FIAF)  
Casa de la cultura Ecuatoriana "Benjamin Carrion"  
Av. 6 de Diciembre, Casilla 3520, Quito  
Tél 54 3748 - 23 3520  
M. Ulises Estrella

EL SAVADOR

Pas d'information s/ouverture éventuelle d'archives

GUATEMALA

Cinemateca Universitaria Enrique Torres  
 Universidad de San Carlos de Guatemala  
 2 Ave. 12-40, zona 1, Ciudad de Guatemala  
 Tél 26 215 - 760393

Arg. Julia Vela

Collection à sauver à l'UNAM (avec copieuse Debrise de Sao Paulo)

HONDURAS

Pas d'information disponible sur l'ouverture éventuelle d'archives

JAMAÏQUE

National Library of Jamaica

Institute of Jamaica

12 East Street

Kingston, Jamaica

Matériel en n/b appartenant à des organisations gouvernementales de radio diffusion.

African Caribbean Institute of Jamaica

Roy West Building

Orange Street, Kingston, Jamaica

(Pas d'information sur leurs collections)

MARTINIQUE

Archive en formation

Mme Susy Landau

MEXIQUE

Cineteca Nacional, Mexico

(Membre FIAF)

Directeur : M. Hector Palacios Flores

Filmoteca de la UNAM

(Membre FIAF)

San Idelfonso 43

Centro, Z.P. 1, 06020 Mexico DF

Apartado postal 45-002

Tél 702 3434 - Télex 1777 429 - Fax (5) 522 46 65

NICARAGUA

Cinemateca de Nicaragua

(Observateur FIAF)

Avda. Bolivar. Apartado Postal 4642

Managua, Nicaragua

Tél 26 560 - 23 845

Télex 24 60 INCINE

M. Rafael Vargas Ruiz

PANAMA

Cinemateca del GECU  
 Grupo Experimental de Cine Universitario  
 Apartado 6-1775, El Dorado, Panama 2643  
 Tél 23 9324

Fundacion del Nuevo Cine Latino-americano  
 Villa Santa Barbara, Marianao, La Habana, Cuba  
 Tél 0053 7 21 81 41  
 M. Gabriel Garcia Marquez

PARAGUAY

Taanga - Musée de l'image  
 Edif. 14 de Mayo 150, of. 110  
 Asuncion, Paraguay  
 Tél 449 615  
 M. Richard Baddouh

Cinemateca y archivo visual del Paraguay  
 Europa 2393, Asuncion, Paraguay  
 Tél 22 420

PEROU

Filmoteca de Lima (Observateur FIAF)  
 Paseo Colon 125, Lima 1, Perou  
 Tél 23 4732 - Télex 236 332  
 M. Isaac Leon Frias

PUERTO RICO

Nouvelle cinémathèque : on attend des nouvelles

URUGUAY

Archivo Nacional de la Imagen de SODRE (Membre FIAF)  
 Sarandi 430, 1er P., Montevideo  
 Tél 95 5493 - Télex 26 553  
 MM Eugenio Hintz, Juan José Mugni

Cinemateca Uruguaya (Membre FIAF)  
 Lorenzo Carrelli 1311, Montevideo  
 Casilla 1170  
 Tél 4 2460 - Télex 22043  
 M. Manuel Martinez Carril

VENEZUELLA

Cinemateca Nacional de Venezuela  
M. Hildemaro Torres

Cinemateca de la ULA Mérida  
Departamento de Cine de la Universidad de Los Andes  
Chorros de Milla, Altos Comedor Universitario  
Mérida, Vénézuéla  
Tél 074 44 1514

Instituto Autonomo Biblioteca Nacional, Caracas  
Apartado 50995, Caracas 1010 - A, Vénézuéla  
M. Oscar Carbisu

## ANNEXE 3

### BIBLIOGRAPHIE

1. Entraînement du personnel pour les archives des images en mouvement  
Projet régional soumis au PIDC. Cinemateca Brasileira, Fundação Nacional Pro Memoria, Sao Paulo, 1989. (doc. 5 p.)
2. Ia Reuniao de Tecnicos de arquivos de filmes do America Latina  
Cinemateca Brasileira, Sao Paulo 9-20 octobre 1989 (Rapport dactylographié 30 p.)
3. Regional Workshop on Development of Archives of Moving Images in Latin America  
UNESCO, Fundacion Cinemateca Argentina. Buenos Aires 20-25. Novembre 1989. (Dossier dactylographié 53 p.)
4. Taller de trabajo regional sobre el desarrollo de archivos de imagenes en movimiento en America Latina.  
20-25 novembre 1989. Cinemateca Brasileira. Sao Paulo. (Rapport résumé 7 p.)
5. 5 Relatorio de trabalho  
Cinemateca brasileira. Décembre 1989 (Rapport interne 17 p.)
6. Restauero do conjunto do antigo matadouro de Sao Paulo. Instalação da Sede definitiva da Cinemateca Brasileira. Centro Latino-Americano e do Caribe de preservação da imagem em movimento.  
Fundação Nacional pro Memoria, Cinemateca Brasileira. Sao Paulo 1989 (Projet dactylographié, 3ème version, 25 p.)
7. Curriculum Development for the Training of Personnel in Moving Image and Recorded Sound Archives  
B. Brachmann, C. Pinion, H. Rathsack, W. Klaus, H.P. Harrison, P. Fruch, E. Orbanz  
Contrat de l'UNESCO no 351050.8. Berlin (W) 1988-89  
(Rapport du groupe de travail 104 p.)
8. Cinemateca universitaria "Enrique Torres" de l'Universidad de San Carlos de Guatemala  
Dossier concernant 520 bobines de pellicule en nitrate de cellulose (correspondance et memos divers 10 p.)
9. Kipu. Centre péruvien du nouveau cinéma et de la vidéo  
Projet de restauration de films conservés à la Bibliothèque Nationale de Lima. (Doc. dactylographié 3 p.)
10. Programa de trabalho do Comissão de informatica  
Cinémateca Brasileira. Décembre 1989 (doc. dactylographié 2 p.)

ANNEXE 4

Recommandation pour les demandes de soutien

---

1. Nom et adresse postale de l'archive + téléphone
2. Responsable du projet
3. Exécution du projet (au cas où il s'agit d'une autre personne que le responsable)
4. Description du projet. Indiquer en environ 30 lignes en quoi consiste le projet (Objet à restaurer, films à tirer, etc)
5. Importance générale et culturelle. Indiquer quel est l'intérêt public, historique, culturel du projet.
6. Intérêt du projet pour les pouvoirs publics subventionnants, les mécènes, sponsors, entreprises commerciales intéressées par une contrepartie.
7. Autres avantages découlant de la réalisation du projet. Indiquer en particulier les incidences économiques pendant la réalisation et l'intérêt pour d'éventuels utilisateurs futurs.
8. Articulation du projet dans le programme régional. Définir dans quel contexte général et latino-américain s'inscrit le projet.
9. Statut du projet par rapport au CLAIM. Indiquer le degré d'urgence ou de priorité accordé au projet par le groupe CLAIM.
10. Budget

Coût du projet	Personnel (X mois, plein temps)
	Matériel (X mètres de pellicule)
	Autres coûts (voyages, réceptions, etc)
Financement	Participation de l'archive (montant inscrit au budget de l'année)
	Pouvoirs publics (subvention spéciale)
	Résultats des recherches de fonds :
	- auprès de fondations publiques et privées,
	- auprès d'entreprises.
	Montants assurés
	Montants promis
	Montants recherchés
11. Articulation des étapes de réalisation.

Nom des archives + adresse ..... Statut juridique :.....  
 .....  
 .....  
 ..... Année (ev. date) de fondation :.....

A. Collection de films (Estimation au 1er janvier 1990)

a) Quantitatif

Positifs et négatifs acétate	.....
Positifs et négatifs nitrate	.....
Total positifs + négatifs	..... =====
dont : Positifs et négatifs 35 mm	.....
Positifs et négatifs 16 mm	.....
Positifs et négatifs autres (9,5 et S8)	.....
Total	..... =====

b) Contenu des collections

Secteurs importants de la collection :.....  
 .....  
 Importance de la collection nationale :.....  
 .....  
 Importance de la collection étrangère:.....  
 .....  
 Collections spéciales :.....  
 .....  
 .....

c) Sauvetage urgent de films

Sauvetage de films se trouvant dans l'archive :.....  
 .....  
 Sauvetage de collections se trouvant ailleurs :.....  
 .....  
 Evaluation du métrage total de films à sauver :.....  
 .....

## d) Laboratoires en fonctionnement

-----  
 Laboratoires de l'archive .....Capacité :.....  
 Autres laboratoires du pays :.....  
 .....

B) Collection de vidéo (quantitatif)

Nombre

Formats professionnels (MAZ, 2', 1', etc) .....  
 Formats semi-professionnels (U-matic) .....  
 Formats de circulation et consultation VHS .....  
 Autres formats (VCR, etc) .....  
 Total collections vidéo .....  
 =====

C) Salles de projection régulière

Au siège social :.....  
 .....  
 Ailleurs :.....  
 .....

Nombre

Séances par an au siège .....  
 Ailleurs .....  
 Total nombre de séances .....  
 =====

D) Catalogue

Sous quelle forme se présente le catalogue de vos collections ?  
 Pas de catalogue .....  
 Fichier manuel .....  
 Catalogue imprimé .....  
 Listing .....  
 Catalogue sur ordinateur.....

E) Bibliothèque et documentation (quantitatif)

Total volumes livres .....  
 Nombre collections revues .....  
 Abonnements en cours .....  
 Press books .....  
 Scénario .....  
 Autres .....  
 Coupures presse (nombre de  
 dossiers par titres, noms,  
 etc.) .....  
 Utilisez-vous le procédé de micro-fiches ? .....



## F) Photothèque - posters - affiches (quantitatif)

-----  
 Nombre de photos conservées .....  
 Nombre de photos classées .....  
 Nombre de posters et affiches .....

## G) Appareils anciens (quantitatif)

-----  
 Nombre d'objets du pré-ancien  
 (lanternes magiques, praxinoscopes, etc) .....  
 Nombre d'objets de cinéma  
 (cameras, projecteurs, éclairage, etc) .....  
 Autres (costumes, décors, etc) .....

## H) Informatique

-----  
 Utilisez-vous l'informatique ?    oui        non  
 Pour le catalogage ?                oui        non  
 Pour la bibliothèque ?              oui        non  
 Pour la documentation ?            oui        non

Si oui, quel système et quels machines ?.....

Si non, quel système souhaiteriez-vous adopter ?.....

## I) Avantages spéciaux de vos archives ?

-----  
 Dans la perspective d'une collaboration internationale et/ou  
 régionale, quels sont les avantages et/ou services que vous  
 pouvez offrir à vos partenaires ?.....  
 .....  
 .....  
 .....

## J) Besoins

-----  
 Dans la perspective d'une collaboration internationale quels sont  
 les services que vous souhaiteriez solliciter de vos partenaires ?  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à....., le .....

Nom et prénom :.....

